

VERS DES RELATIONS
ENTRE
LE MOUVEMENT COOPERATIF FRANCAIS
ET
L'ALGERIE

Avant d'envisager les différentes possibilités à explorer, je tiens à préciser :

- que ce qui suit relève de ma seule responsabilité et provient de mon expérience et des réflexions que celle-ci me suggère;
- que toute action à entreprendre dépend en premier lieu des impératifs que l'Algérie s'est fixés pour son développement.

I. Existe-t-il un partenaire possible pour le mouvement coopératif français en Algérie ?

En 1975 il n'existe pas à ma connaissance un partenaire unique possible en Algérie qui serait l'équivalent du mouvement coopératif français. L'institutionnalisation a été laissée de côté au profit d'une politique dont les objectifs sont :

Dans l'agriculture : de mettre en place au travers de la révolution agraire les mécanismes et les outils de gestion et de propriété coopératives, tant pour la production, la commercialisation que pour les services (voir les textes sur la Révolution Agraire).

Dans l'industrie nationale : de développer au travers des sociétés nationales les mécanismes d'une gestion collective suivant la Charte relative à la gestion socialiste des entreprises (voir Ordonnance et Charte relatives à la gestion socialiste des Entreprises).

Dans les villages et les communes : d'adapter au travers des organes décentralisés de la nation les mécanismes et les outils d'une gestion décentralisée au profit des populations locales (voir textes sur les entreprises communales et de wilayas).

Dans les organisations nationales : de concrétiser au travers des organes politiques et des associations socio-professionnelles des actions de démonstration et d'appui à la création et à la gestion d'unités de production petites et moyennes mobilisant les groupes concernés (ex : anciens moudjahidines, associations familiales, etc.).

Dans l'Armée Nationale Populaire : d'appuyer au travers du Service National et de la Direction nationale des Coopérations les actions entreprises par l'Etat pour améliorer les infrastructures et l'économie.

Si les choix de l'Algérie ne sont pas toujours compréhensibles pour des Français, il faut peut-être en chercher les causes dans les différences :

- de logique
- de références idéologiques et doctrinaires
- de niveau de consommation et de vie
- de langage culturel et technique
- d'appréciation des relations bilatérales et multilatérales antérieures.

C'est dire que les références explicites à un mouvement coopératif sont absentes ou imperceptibles. Par contre, une volonté politique se traduisant par des initiatives originales de type coopératif se développe à tous les niveaux de l'organisation économique et sociale algérienne.

Il en résulte que les différents partenaires possibles sont les opérateurs dont la tutelle dépend des :

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère du Travail
- Ministère de l'Industrie
- Secrétariat d'Etat au Plan
- Wilayas, dairas, APC (Assemblées Populaires Communales)
- Armée Nationale Populaire (ANP).

A mon avis, la confédération des SCOP pourrait en priorité entrer en contact avec :

- le Ministère du Travail
- le Secrétariat d'Etat au Plan
- la Direction Nationale des Coopératives de l'ANP

après consultation de :

- MM.
- H. Desroches
- F. Bencheich
- M. Behidj
- Douro
- Aouchiche

II. Que pourraient attendre les Algériens de ces relations ?

Les coopératives sont connues en Algérie plus comme étant "chose" du passé que de l'avenir.

Il ne dépend que du mouvement coopératif français de se refaire son image de marque dans la réalité de 1975 et face à l'avenir.

Ce que pourrait apporter un mouvement coopératif français c'est d'abord un transfert d'expériences en matière de gestion, d'organisation et de techniques de production (méthodes, savoir-faire, etc...).

En second lieu, il pourrait y avoir des actions d'échange et de formation sur le tas, tant pour des Algériens que pour des Français. Ces actions pourraient être multiformes.

Enfin, après un certain temps de mutuelle connaissance, des accords inter-entreprises pourraient voir le jour. Diverses expériences à ce sujet peuvent déjà être analysées et servir de guide.

III. Pour élargir le champ de réflexion

Compte tenu d'un certain nombre de travaux faits soit en France soit dans d'autres pays ou par des organisations internationales, il serait souhaitable que le mouvement coopératif français intègre dans ses préoccupations actuelles des réflexions, pour le moyen et long terme, sur les nouvelles relations qui pourraient exister entre celui-ci et les pays en voie de développement. En d'autres termes, il s'agirait de voir comment des liens qui ont pu se réaliser entre l'Ouest et l'Est pourraient demain se concrétiser entre le Nord et le Sud pour des actions coopératives et des relations inter-entreprises. C'est pourquoi je suggérerais plusieurs actions pouvant conduire à cela :

- a) qu'un débat soit organisé entre les responsables du mouvement coopératif et quelques personnes ayant une parfaite connaissance des problèmes français et internationaux. Je pense notamment qu'il serait souhaitable que la Confédération invite Monsieur Paul-Marc Henry, président du Centre de Développement de l'OCDE - 94, rue Chardon-Lagache, Paris 16° - pour venir expliquer les thèses qu'il défend dans son livre : "La force des faibles" (publié aux Editions Entente).

- b) Prévoir dans les mois qui viendront quelques groupes de réflexion entre les coopératives françaises et des représentants des pays en voie de développement d'Afrique par exemple.

Ceci pourrait se faire au travers des actions menées par le Collège coopératif.

- c) Afin de faciliter les réflexions et les actions sur le rôle des coopératives françaises sur le plan international, il serait utile qu'un travail de formation approprié puisse se développer, notamment par la constitution d'outils et d'éléments d'information à mettre au point. D'ores et déjà, il serait opportun que le mouvement coopératif soutienne les efforts qui ont été entrepris avec les Editions Entente par la collection : "Vivre demain".
-